

Set d'indicateurs P4P 2022

Domaine	Qualité des soins
Date	Janvier 2022
Version	1
Statut	Validée par le groupe de travail P4P

Fiche de base

Description et contexte de
l'indicateur

Seuls les enregistrements cliniques non obligatoires sont pris en considération pour cet indicateur et les hôpitaux doivent effectuer un choix à partir d'une liste prédéfinie. Cette liste ne comprend pas les enregistrements effectués par tous les hôpitaux ni les enregistrements reliés aux certaines conventions INAMI. Par conséquent, ils n'entrent pas non plus en ligne de compte pour cet indicateur. Un certain choix est offert, car tous les groupes de patients ne sont pas traités dans tous les hôpitaux.

Les **activités d'amélioration de la qualité** font également partie de cet indicateur. La participation à l'outil PaCT (Patient Participation Culture Tool), mieux connu sous le nom de mesure de la culture de participation des patients, en est un exemple.

Des **labels de qualité**, que les hôpitaux peuvent obtenir sur base volontaire, ont également été ajoutés à cet indicateur. Trois labels de qualité ont été sélectionnés pour cet indicateur.

La liste regroupant les enregistrements cliniques non obligatoires, les activités d'amélioration de la qualité et les labels de qualité pour lesquels les hôpitaux peuvent acquérir des points est jointe à la **fiche technique**.

Pour certains enregistrements cliniques, une [fiche de détail](#) est disponible, qui décrit les conditions que l'hôpital doit remplir afin d'acquérir des points.

Les enregistrements/activités/labels ont été choisis en fonction des quatre critères suivants :

1. les enregistrements/activités/labels sont potentiellement réalisables pour la plupart des hôpitaux (c.-à-d. pas de labels spécifiques liés à des soins que l'on ne retrouve que dans un (très) petit nombre d'hôpitaux) ;
2. les enregistrements/activités/labels ont une plus-value dans le domaine de la qualité et les efforts accomplis pour les obtenir favorisent la qualité des soins aux patients ;

<p><i>Lien avec la qualité</i></p> <p><i>Justification</i></p> <p><i>Fiche technique</i></p>	<p>3. Il est possible de vérifier si les activités de l'amélioration de la qualité sont réalisées ou pas, si l'hôpital a participé à l'enregistrement ou si le label de qualité est présent ou pas ;</p> <p>4. aucun autre financement n'est lié aux enregistrements, aux activités de l'amélioration de la qualité et aux labels de qualité.</p> <p>De nombreuses publications traitent des enregistrements cliniques en tant que moyens pour améliorer la qualité des soins. En revanche, leur impact sur les résultats des soins a été étudié beaucoup moins systématiquement. Mais des études d'impact qui ont été réalisées montrent que les enregistrements cliniques peuvent influencer positivement les processus de soins et les résultats.¹</p> <p>Les labels et les programmes de certification spécifiques à une maladie ont également un impact positif sur les processus de soins, mais l'impact sur les résultats des soins n'est pas encore claire.²</p> <p>Les enregistrements cliniques et les labels peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité des soins et sont perçus notamment comme un outil en vue de vérifier la qualité des soins, de donner du feed-back, de comparer la performance et de réduire la variation dans les traitements.¹⁻²</p>
<p><i>Type d'indicateur</i></p> <p><i>Mesurabilité</i></p> <p><i>Inclusion</i></p> <p><i>Exclusion</i></p> <p><i>Indicateur</i></p>	<p>Indicateur de structure à l'échelle de l'hôpital</p> <p>La participation à un enregistrement clinique non obligatoire, à une activité d'amélioration de la qualité et l'obtention d'un label de qualité peuvent être demandées au gestionnaire de l'enregistrement concerné, au coordinateur de l'activité d'amélioration de la qualité ou à l'organisation qui octroie le label.</p> <p>Les enregistrements cliniques, les activités d'amélioration de la qualité et les labels de qualité inclus dans la liste.</p> <p>Enregistrements cliniques, enregistrements obligatoires liés à une convention de l'INAMI et enregistrements cliniques non obligatoires dans le cadre d'une étude (clinical trial) ; activités d'amélioration de la qualité réalisées après le 15 mars 2022 et les labels de qualité qui ne sont plus d'application le 15 mars 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements cliniques non obligatoires et favorisant la qualité dans les hôpitaux généraux ; • Participation aux activités d'amélioration de la qualité, jusqu'au 15 mars 2022 ; • Labels de qualité dans les hôpitaux généraux qui sont encore d'application le 15 mars 2022.
<p><i>Octroi des points</i></p> <p><i>Cet indicateur relève du domaine des indicateurs de structure à l'échelle de l'hôpital.</i></p>	<p>Les hôpitaux obtiennent 1 point par participation à un enregistrement ou activité non obligatoire de la liste et 1 point par label de qualité de la liste. Les conditions supplémentaires qui s'appliquent à la participation au TraumaRegister DGU sont décrites dans la fiche de détail. Avec cet indicateur, un maximum de 5 points peut être</p>

<p><i>Nombre de points à acquérir dans ce domaine</i></p> <p><i>Nombre de points à acquérir pour cet indicateur</i></p>	<p>obtenu et la date limite a été fixée au 15 mars 2022. Aucun autre changement ne sera apporté après cette date.</p> <p>Le score maximal à obtenir pour le domaine relatif aux indicateurs de structure à l'échelle de l'hôpital est de 40 points.</p> <p>Pour cet indicateur, le nombre maximum de points à obtenir ne peut toutefois être supérieur à 5. Si un hôpital, par exemple en raison d'une population de patients spécifique, ne peut pas participer à un certain enregistrement ou à un label de qualité, le dénominateur sera ajusté.</p>
<p><i>Feed-back et rapportage aux hôpitaux</i></p>	<p>En juillet 2022, les hôpitaux recevront un rapport de feed-back avec les résultats obtenus pour les différents indicateurs. Ce rapport sera mis à la disposition des hôpitaux avec les différents documents relatifs à son budget des moyens financiers au 1er juillet 2022 via Portahealth. Aucune correction intermédiaire ne sera effectuée.</p> <p>Si un hôpital a une remarque à formuler sur le financement octroyé pour l'année 2022, il doit la formuler de manière officielle conformément à l'article 108 de la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, à savoir en même temps que toutes les éventuelles remarques relatives à son BMF du 1er juillet 2022.</p> <p>Les corrections éventuelles seront financées en même temps que les autres éventuelles corrections à apporter dans un budget des moyens financiers ultérieur, sous la forme d'un montant de rattrapage inséré en sous-partie C2.</p>
<p><i>Références</i></p>	<p>¹Hoque DME, Kumari V, Hoque M, Ruseckaite R, Romero L, Evans SM (2017) Impact of clinical registries on quality of patient care and clinical outcomes: A systematic review. PLoS ONE 12(9): e0183667. http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0183667</p> <p>²Musallam E, Johantgen M, Connerney I (2016) Hospital Disease-Specific Care Certification Programs and Quality of Care: A Narrative Review. Jt Comm J Qual Patient Saf. 42(8):364-368. doi:10.1016/s1553-7250(16)42051-9</p>

Liste des enregistrements cliniques non obligatoires et des activités d'amélioration de la qualité

	Domaine	Enregistrements cliniques Activités d'amélioration de la qualité	Source	Période d'enregistrement pour le financement P4P en 2022
1	Radiothérapie	PRISMA-RT Belgium concernant l'analyse des incidents dans les services de radiothérapie	PRISMA-RT	01/01/2021 - 15/03/2022
2	Soins intensifs	Monitoring Intensive Care Activities (MICA)	SPF Santé publique et le Collège des soins intensifs	01/01/2021 - 15/03/2022
3	Chirurgie traumatologique	Registre allemand pour la chirurgie traumatologique	TraumaRegister DGU®	01/10/2021 - 28/02/2022 Des conditions supplémentaires sont d'application. Consultez la fiche de détail .
4	Culture de participation des patients	Patient Participation Culture Tool (PaCT)	U Gent	01/01/2018 - 15/03/2022
5	Hygiène des mains	Participation à l'enregistrement post-campagne	Sciensano	17/05/2021 - 31/10/2021

Liste de labels de qualité

	Domaine	Label	Source	Label applicable au
1	Mère/enfant	Initiative Hôpital Ami des Bébé (label IHAB)	SPF Santé Publique	15/03/2022
2	Gynécologie et obstétrique	EBCOG (European Board & College of Obstetrics and Gynaecology)	www.ebcog.org	15/03/2022
3	Cancer du sein	Breast Centres Certification ITALCERT (EUSOMA)	www.eusoma.org https://www.breastcentrescertification.com/	15/03/2022